

**COMMUNE DE  
BRINON-SUR-  
SAULDRE**

**MAITRISE D'ŒUVRE  
POUR LES TRAVAUX  
DE REVITALISATION  
DU CENTRE BOURG**

**D.C.E.**

## **TRAVAUX DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG**

\*\*\*

La ville de BRINON SUR SAULDRE envisage de confier une mission de maîtrise d'œuvre relative à un projet de revitalisation du centre bourg.

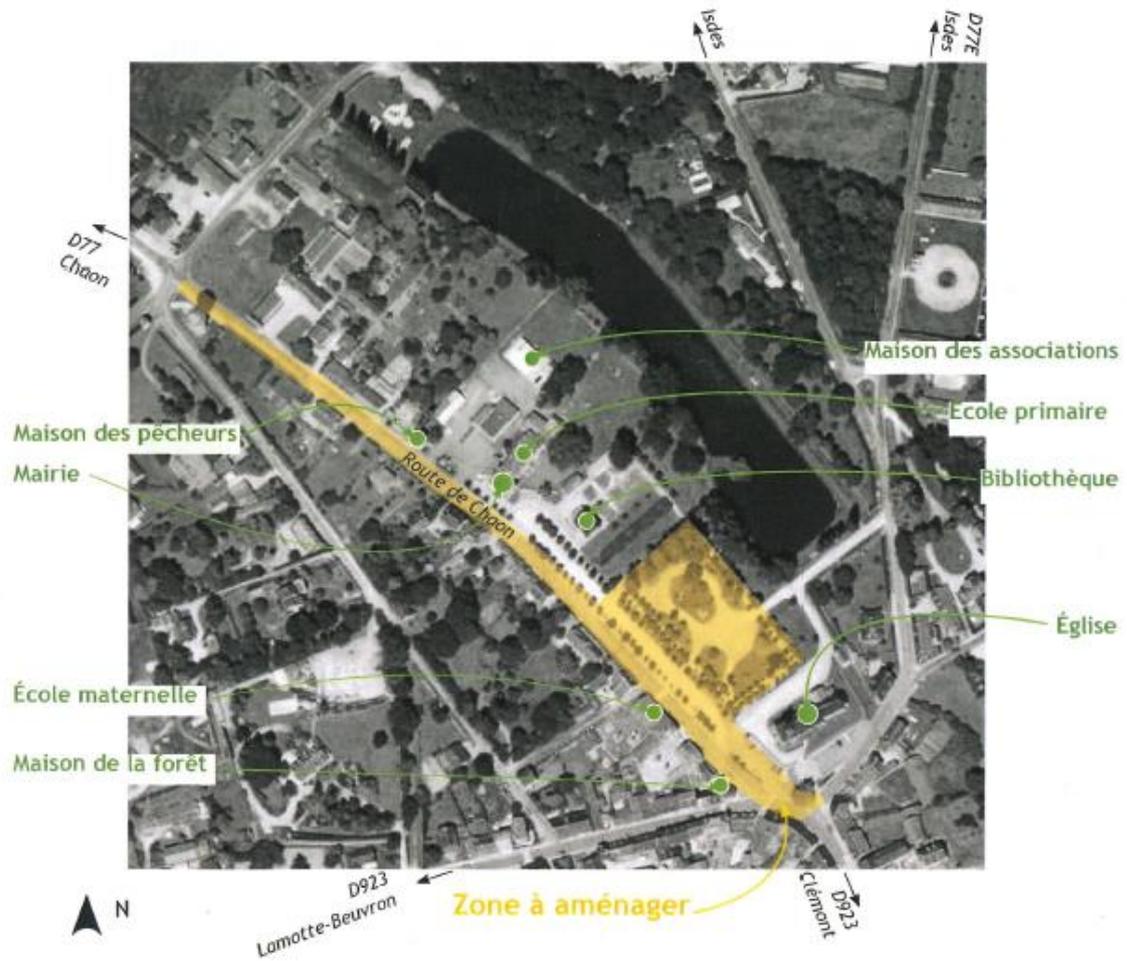
Cette opération est motivée afin de valoriser un cheminement touristique entre la Place de l'Eglise au centre du village, le musée « La Maison de la Forêt », l'agence postale communale, le jardin anglais, la bibliothèque municipale, la mairie, le restaurant scolaire, les écoles élémentaire et maternelle, la salle associative du Mille Clubs et la maison des pêcheurs.

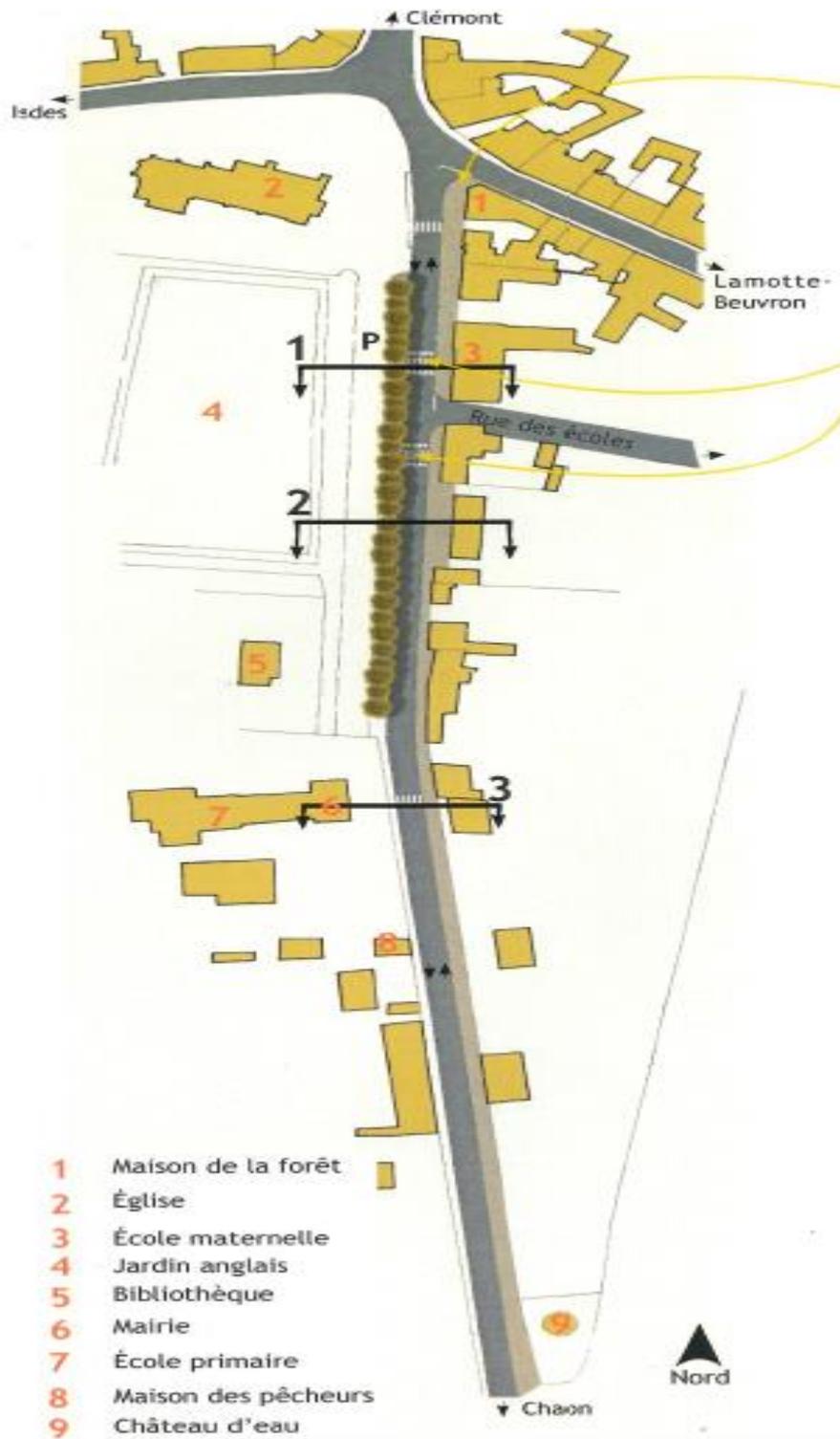
Le projet consiste à :

- L'aménagement d'un parking allée des tilleuls le long de la route de Chaon pour favoriser l'activité des commerces du centre bourg, en augmentant les places de stationnement, mais aussi en créant des places de stationnement pour du co-voiturage,
- Elargir les trottoirs le long de la RD 77 de la place de l'Eglise au château d'eau, selon le plan PAVE pour la mise en accessibilité, afin de créer un chemin piétonnier sur un des côtés,
- Sécuriser les abords des deux écoles le long de cet axe très passager, notamment par des camions,
- Enfouir les réseaux (électricité, éclairage public, téléphonie ,...),
- Réaménager le jardin anglais (monument aux morts) en un parc plus moderne et contemporain, en installant de nouvelles essences florales ainsi qu'un nouveau concept touristique (aménagement de bancs, tables...) afin d'amener les touristes à l'étang communal se situant à proximité du jardin anglais. Ce projet devra inclure le « zéro phyto » afin de faciliter l'entretien de ce nouvel espace public.

## PLAN DE SITUATION DES TRAVAUX

SITUATION DU (DES) PROJETS SUR LA COMMUNE :





Les travaux débuteront en 2018 pour se terminer fin 2019.

Coût estimatif global des travaux : 600 000 € HT

### **Mission de la maîtrise d'œuvre :**

La mission de base qui sera confiée au cabinet d'architecte paysager pour la réalisation des travaux comportera les éléments suivants :

- ESQ (Esquisse)
- AVP (Avant projet)
- PRO (projet)
- ACT (Assistance aux contrats de travaux)
- VISA
- DET (Direction de l'exécution des travaux)
- AOR (Assistance aux opérations de réception)

Ces éléments feront l'objet d'un contrat unique.